

EDITO

REMISE DU PRIX 2019 « ZERO PHYTO »

En présence de Joël LABBÉ, Sénateur, Thierry BURLLOT, Vice-président de la Région à l'environnement, l'eau, la biodiversité et le climat, et André CROCCQ, Conseiller régional délégué à la transition énergétique, la commune du Theil de Bretagne a été distinguée le **jeudi 31 janvier 2019** lors du Carrefour des gestions de l'eau, au parc des expositions à Rennes. 353 communes pratiquent actuellement le zéro phyto, dont 51 lauréats sur la région Bretagne.

La région met à l'honneur les collectivités qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour entretenir leurs espaces verts (jardins, stades, cimetières...) et qui visent à la préservation et à la reconquête des eaux en Bretagne. Il s'agit aussi d'un enjeu de santé publique, ces produits étant reconnus dangereux pour la santé.

Résultat du travail d'une complémentarité élus/agents, **ce prix est dédié à l'équipe des agents techniques.**

Nous invitons les particuliers à suivre cet exemple dans le cadre de la loi LABBÉ qui s'applique aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019 – voir l'article en page 25 du Bulletin Municipal, la lettre de la Seiche n° 6-2018 distribuée en janvier et le site <http://www.syndicatdelaseiche.fr/la-reglementation/l-usage-des-pesticides-non/>.

Geneviève FERRÉ

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 décembre 2018

Projet d'extension du cimetière : demande de subvention.

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité une subvention sur le plafond de dépenses de 200 000 € ht pour un taux maximum de 40 % près de l'Etat au titre de la DETR, programme 2019.

Bâtiment. Remplacement des ouvertures à l'Ecole publique : demande de subvention.

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité une subvention sur un montant estimatif de 15 833.34 € ht au taux maximum de 40 % près de l'Etat au titre de la DETR, programme 2019.

Finances : révision des tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2019. Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de la commission des finances d'une revalorisation de 2 % des tarifs pour 2019.

Finances : modalités d'attribution des subventions aux associations pour 2019. Après vote (2 abstentions), le Conseil décide à l'unanimité des membres votant de faire parvenir le formulaire de demande de subvention (qui reste identique aux années passées) aux présidents des associations du Theil de Bretagne qui devront déposer la demande complète avec la totalité des documents à joindre pour le 10 février 2019 pour obtenir une subvention et que tout dossier complet qui parviendrait entre le 11 février et le 10 mars recevrait 50 % de la subvention, et qu'il n'y aurait pas de subvention versée pour les dossiers parvenus en mairie à partir du 11 mars.

Opérations de clôture des budgets annexes :

- Lotissement des Croisettes : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la clôture du budget et le transfert de l'excédent de 547 569.71 € au budget principal.

- Zone d'Activité du Bourg Neuf : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la clôture du budget et le transfert de l'excédent de 16 166.69 € au budget principal.

Voie : acquisition de panneaux pour la sécurisation des voies ferrées. Le Conseil Municipal à l'unanimité retient le devis de l'entreprise moins-disante Signature de Cesson-Sévigné pour 1 049.79 € ht soit 1 259.75 € ttc.

Démarche "zéro phyto". Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'engagement dans la charte n°5.

Parcours historique du patrimoine. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la proposition de DECOPUB35 à 3 252.50 € ht soit 3 903 € ttc pour une signalétique de 7 pupitres et 3 supports muraux qui seront installés dans le bourg.

Aménagement rue du Verger : plantations et mobilier urbain.

Après vote (1 abstention) le Conseil Municipal retient à l'unanimité des membres votant le projet d'aménagement de la rue du Verger présenté s'élevant à 4 201.01 € ht soit 4 755.07 € ttc (végétaux, terrassement, mobilier urbain).

Droit de préemption. Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien situé 5 rue des Acacias.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

Modification réseau BT pour l'extension de l'atelier : conventions servitude passage lignes électriques aérienne et souterraine. Après vote : 3 voix "contre" et 9 voix "pour", le Conseil Municipal approuve les conventions de servitudes présentées par ENEDIS pour le passage de lignes électriques sur des parcelles appartenant à la commune.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 janvier 2019

Roche aux Fées Communauté. Proposition de refus du transfert de la compétence "eau" à la communauté de communes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de refus du transfert de la compétence eau à la Communauté de Commune au 1^{er} janvier 2020.

Création d'un groupement d'achat "énergie" coordonné par le SDE35 pour acheter de l'énergie afin d'assurer l'alimentation et le fonctionnement des bâtiments et équipements communaux.

Le Conseil accepte à l'unanimité la création d'un groupement d'achat énergie (électricité) coordonné par le SDE35.

Installations classées pour l'environnement. Consultation du public sur la demande présentée par la SAS METHA FERCHAUD, en vue de l'extension de l'unité de méthanisation, située au lieudit "Le Bois Rocher" à Martigné-Ferchaud : Avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour l'extension de l'unité de méthanisation située au lieudit "Le Bois Rocher" à Martigné-Ferchaud.

Ressources Humaines : renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires au 01/01/2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires au 01/01/2020 et charge le CDG35 de la procédure de mise en concurrence.

Urbanisme. Droit de préemption urbain. Examen de 4 déclarations d'intention d'aliéner :

Pour les biens situées :

- 1 rue des Acacias, parcelle A n° 975 ;
- 4 rue Amiral Ducrest, parcelle A n° 267 ;
- 5 rue Robert Lequerré et "Pré d'Ahaut", "Pré de Louette", "Le Bourg", "Le Marais", parcelles référencés A n° 287, 1009, 1010, 1012, 1061, ZN 306 et 307 ;
- 8 rue du Pré Vert, parcelle ZL 185 ;

le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

Projet d'extension du cimetière : mission d'architecte pour établissement du permis de construire.

Après vote, 1 abstention, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, donne son accord pour la mission d'architecte pour l'établissement du permis de construire concernant le bâtiment prévu dans le projet d'extension du cimetière, à Mme Charlotte MARTIN, architecte à Rennes, pour un montant de 2 099 € ht, soit 2 518.80 € ttc.

REFORME INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Depuis le 1er janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi avant un scrutin, **soit directement à la mairie**, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et du cerfa n° 12669*02 ; **soit sur www.service-public.fr**, en scannant les documents nécessaires. Pour les **Élections Européennes du 26 mai 2019**, la date limite d'inscription est fixée au dimanche 31 mars, **soit pour le samedi 30 mars 2019 à 12h30.**

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 4 mars 2019 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

AVIS En cours de révision du PLU, une boîte à suggestions est mise à disposition du public à la mairie aux heures d'ouverture.

BIBLIO'THEIL

« Une p'tite histoire passait par là » : le vendredi 29 mars 2019 à 10h00, Nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny.

Inscription au préalable. Animation gratuite.

« La tête dans les histoires » : le vendredi 29 mars 2019 à 17h30 Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Contact : 02 99 47 73 55/bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

CHASSE AUX OEUFS

Une CHASSE AUX OEUFS vous est proposée par le Comité Consultatif Culture **le samedi 20 avril 2019 à partir de 14h00** au Château de la Rigaudière. Plus d'informations dans le prochain Infos le Theil.

MERCI !

Lors de la fête des jeux le dimanche 3 février, une personne restée anonyme nous a gentiment offert un lot pour le loto des enfants. Le Comité Consultatif Culture la remercie chaleureusement pour son don.

BULLETIN MUNICIPAL EN LIGNE

Tout comme la Feuille Infos, le bulletin municipal n° 48, décembre 2018, est téléchargeable sur le site www.leteildebretagne.fr, rubrique Vie Municipale, les publications.

CLASSES 9

Amies et amis, anciens ou nouveaux Theillais, nés une année se terminant par 9, venez nous rejoindre afin de fêter les Classes 9, **le samedi 23 mars 2019** au restaurant le Theillais, pour une journée conviviale. Famille et amis sont les bienvenus. Inscriptions : Anthony Serreau 06 61 33 74 55 ou au restaurant le Theillais 02 99 47 74 04

ANCV SENIORS EN VACANCES

Comme chaque année, avec les CCAS partenaires (Amanlis, Brie, Essé, Janzé et le Theil), le CCAS de Retiers, organisateur du séjour a choisi comme destination : TERNELIA "PORT LA VIE" - 85 ST GILLES CROIX DE VIE du **lundi 23 au vendredi 27 septembre 2019**. Coût du séjour : 350,32 €/personne et 215,32 €/personne avec l'aide de l'ANCV (+ coût du transport environ 35/40 €/personne). S'inscrire au secrétariat de la Mairie avant le 30 avril 2019.

RENOVATION DE LA VOIE FERRÉE DE RENNES A RETIERS - RAPPEL

La ligne sera fermée aux circulations ferroviaires à compter de mars à fin août 2019. Un service de substitution, par cars, sera mis en place. Le chantier : 32 km de voies renouvelées, 64 km de rails à poser, 62 000 tonnes de ballast, 51 100 traverses béton, travaux dans 7 gares, 100 agents mobilisés. Coût : 23.6 M€, dont participation région Bretagne 48%, Etat 24%, Rennes Métropole 10%, SNCF réseau 8%, Conseil départemental d'I&V 5%, et Roche aux Fées Communauté 5%.

Date fermeture des passages à niveau :

- le **PN 23 route de Sainte Colombe** : du 04 au 08/03,
- le **PN 21 de la Tidière** : du 15 au 19/04,
- le **PN 22 route de Coësmes** : du 17/04 au 03/05,
- le **PN 24 de la Chantardière** : du 18 au 30/04

Des déviations seront mises en place pour les PN 22 23 et 24.

Informations sur le site web SNCF TER Breizhgo : <https://www.ter.sncf.com/bretagne/horaires/horaires-lignes-ter/rennes-chateaubriant> Jean-Louis COCAULT

ASSISTANTES SOCIALES

Permanences à la Maison du Développement de Retiers : les 2ème et 4ème mardis de 9h15 à 12h15 (Mme LE BER), le mardi de 14h à 17h (Mme RIVOAL), le 1er et 3ème jeudis de 9h à 12h (Mme RIVOAL). A la mairie de Retiers, le jeudi de 9h15 à 12h15 (Mme LE BER). Les rendez-vous sont à prendre près du CDAS du Pays de la Roche aux Fées (02 99 47 57 80).

A LOUER Résidence du Verger : type 2 en duplex à compter du 15 avril 2019. Renseignement à la Mairie, 02 99 47 74 07.

AGENDA MARS 2019

Samedi 2 : Portes ouvertes Ecole Privée Sainte-Marie, 10h à 12h, vente de livres à 1€
Assemblée générale à 10h00 – La Gaule Theillaise
Loto à Essé destiné au financement d'un voyage en mars – Ecole Publique
Mardi 12 : Repas 12h30, restaurant le Theillais – Club de la Joie

CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL

(*) covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ randonnée 14h

Samedi 2 : Rannée « les 11 villages » 11 kms, variante 10kms.
Samedi 9 : Fercé-Soulvache 11 kms,
Samedi 16 : Bais « circuit de la vigne » 12 kms, ou « circuit du pont de Quiencé » 10 kms
Samedi 23 : Eancé « entre Araize et Semnon » 12 kms, variante 10 kms
Samedi 30 : Chateaubourg « circuit des 2 vallons » 11 kms
Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Vous souhaitez réduire vos déchets ? Réservez un composteur !
coût : 150 litres = 15€, 300 L. = 20€, 600 L. = 30€
- 27 avril à Châteaugiron (près du Valoparc) - réservation avant le 1er avril
- 18 mai à Janzé (aux services techniques) - réservation avant le 22 avril
Réservations : 02 99 74 44 47 - <http://www.smictom-sudest35.fr/formulaires/demande-de-composteur/>

CHANGEMENT DE FREQUENCES DE LA TNT

Des réaménagements de la TNT sont nécessaires pour favoriser le déploiement du très haut débit mobile. Pour le Theil, les opérations auront lieu **dans la nuit du 25 au 26 mars 2019**.
Qui est concerné : les téléspectateurs recevant la télévision par antenne pôleau. Ils devront procéder à une recherche des chaînes pour récupérer l'intégralité des chaînes suite à ce changement. Brochure disponible en mairie, ou sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (appel non surtaxé)

CROC'VACANCES

Accompagnement à la parentalité. Procurez vous le nouveau programme 2019 pour bénéficier d'ateliers, sorties et conférences toute l'année.
15/03 : atelier bien-être entre filles 11/18 ans. 1€ ou 2€ l'atelier.
23/03 : 12h/17h. sortie culturelle surprise
Accueil de loisirs : vacances de printemps sous le signe de la culture et de l'agriculture.
Inscriptions obligatoires : 02 99 43 69 27. **Plus d'informations** : evscrocvacances.com

ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

Accompagnement numérique gratuit. Maëva THIREL, en service civique à la Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation (MEEF), est présente dans les Points Accueil Emploi de Roche aux Fées Communauté à Janzé et Retiers. A Retiers : **Mardi 9-12h Jeudi 14-17h** (sur rdv) pae.retiers@ccprf.fr 02 99 43 64 87

Le bocage, une ressource locale : démonstrations et témoignages à Retiers. **Vendredi 1er mars**, 14H00, à l'étang communal de Retiers, route de Drouges : Démonstration de taille manuelle et début des chantiers mécanisés 15h30 : Témoignages Gratuit. Contact : 06 85 62 58 10, Léa Legentilhomme
N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignements : CCPRF, 16 rue Pasteur à Retiers : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

DATE A RETENIR

2ème FORUM DES ASSOCIATIONS theillaises et sportives de Retiers le **samedi 31 août 2019 de 10h00 à 13h00**.

HORAIRE DE LA MAIRIE : tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30.
Fermée le samedi matin en Juillet et Août.

Parution le lundi 25 février 2019
Pour Infos-Le Theil n° 240 articles à déposer pour le **15/03/2019** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat
Mairie Tél. 02.99.47.74.07
mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

